

ENTREPRISES DE LA MOBILITÉ



Anticiper vos besoins
en emploi et
compétences



Former vos
collaborateurs et
développer les
compétences



**Recruter vos
collaborateurs**



Être accompagné dans
le financement et la gestion
des dispositifs



Bénéficier d'une
information régulière

**Une offre de service au plus près
de vos besoins et de vos attentes**

OPCO Mobilités

l'opérateur de compétences des métiers de la mobilité



92 829
alternants



139 870
entreprises



1 668 000
salariés

Nos actions

- **Vous conseiller** pour vous apporter des réponses individualisées
 - **Vous informer** ainsi que vos salariés sur tous les dispositifs de formation
 - **Promouvoir vos métiers** pour répondre aux besoins de recrutement
- **Financer** l'alternance, le plan de développement des compétences et les actions d'accompagnement des Entreprises et des Branches
- **Anticiper** l'évolution des emplois et des qualifications

Notre service de proximité

Nos délégations régionales vous accompagnent dans vos projets en vous proposant une offre de service en phase avec vos besoins.

Pour en savoir plus:

opcomobilites.fr/offredeservices-entreprises

OPCO Mobilités vous accompagne dans le recrutement de vos futurs collaborateurs

Développer l'alternance dans votre entreprise



Une offre regroupant l'ensemble des services liés au développement de l'alternance dans votre entreprise, allant du conseil sur les contrats et les formations jusqu'à leur financement



Les bénéfices

- **Intégrer** de nouveaux collaborateurs en bénéficiant des aides liées à l'alternance
 - **Bénéficier** de nouvelles compétences au service de votre entreprise
 - **Anticiper** vos futurs besoins en personnels qualifiés
- **Contribuer** à la qualification des nouveaux entrants sur le marché du travail
- **Bénéficier** d'un accompagnement administratif pour le montage des dossiers (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation)
- **Bénéficier** des financements de la formation et d'aide à l'embauche



L'appui de votre OPCO

Nos conseillers vous appuient tout au long de la démarche :

- Aide sur le choix du contrat et la formation à sélectionner
 - Sélection de l'organisme de formation
- Montage des dossiers et dépôt des contrats
 - Financement de la formation

OPCO Mobilités vous accompagne dans le recrutement de vos futurs collaborateurs

Recruter un demandeur d'emploi formé à vos métiers



Les préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC) et individuelles (POEI) permettent à votre entreprise de recruter un demandeur d'emploi, préalablement formé à vos métiers



Les bénéfices

- **Elargir** votre vivier de candidats sur les postes à pourvoir dans l'entreprise
- **Bénéficier** d'un appui sur la sélection des candidats en amont de la formation
 - **Recruter** un demandeur d'emploi formé à vos métiers
 - **Pas de coûts** de formation pour l'entreprise



Modalités pratiques

- **OPCO Mobilités** et **Pôle Emploi** s'occupent du sourcing des candidats
- **Le bénéficiaire** peut effectuer un stage en entreprise pendant sa formation
- **A l'issue de la formation**, le demandeur d'emploi est recruté par l'entreprise



L'appui de votre OPCO

- **POEC: OPCO Mobilités** a sélectionné des organismes de formation qui proposent des parcours POEC reconnus pour leur qualité pédagogique et leur accompagnement
- **POEC: OPCO Mobilités** prend en charge la gestion administrative des parcours de formation avec l'organisme de formation
 - **Prise en charge à 100%** des coûts pédagogiques par Pôle Emploi

OPCO Mobilités vous accompagne dans le recrutement de vos futurs collaborateurs

Former un collaborateur pour accompagner vos alternants



Formez en E-learning vos salariés à la fonction de tuteur ou de maître d'apprentissage



Les bénéfices

- **Permettre** aux tuteurs et aux maîtres d'apprentissage d'acquérir les compétences pour accompagner vos futurs alternants, de l'intégration jusqu'à l'obtention de leur diplôme
- **Faire bénéficier** à vos salariés d'un appui personnalisé tout au long de la progression
- **Compléter** le parcours de formation en accédant à des ressources supplémentaires
 - **Module 100 % E-learning** : permet d'adapter le calendrier de formation



Modalités pratiques

- **Inscrire** en ligne les salariés tuteurs et maîtres d'apprentissage
 - **Suivre** le module E-learning (10h de formation)
- **A la fin du parcours**, la formation est sanctionnée par une attestation d'acquis de compétences



L'appui de votre OPCO

- **Financée à 100 % par l'OPCO** pour tous les salariés des entreprises des branches de la mobilité



www.opcomobilites.fr

Votre contact